

Accompagnant.e éducatif et social

CPF structure collective : 245852 - RNCP : 25467

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social – DEAES

En partenariat avec avec l'IFITS.



île de France



Prérequis

- tout public
- avoir au minimum 18 ans à la date de l'obtention du diplôme
- ou avoir un contrat de travail dans un établissement ou un employeur. Etre en situation d'accompagner des personnes en situation de handicap ou ayant des problématiques d'ordre social
- ou être demandeur d'emploi
- être admis à l'épreuve orale d'admission

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Dates & durée

- 13 ou 14 mois en fonction des congés
- 567 h + 840 h de stage
- 1 session par an
- . de septembre à octobre

Lieu de formation

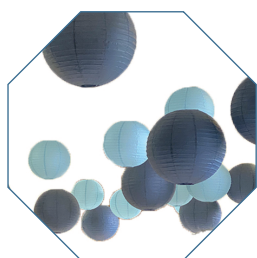
- Site de Neuilly-sur-Marne

Financements

- plan de développement de compétences employeur, reconversion ou promotion par l'alternance – Pro A –, CPF et CPF de transition, Pôle emploi...
- Tarif de la formation - 6 405 €
- Tarif d'une spécialité - 1 764 €
- autofinancement

Contact - inscription

- Neuilly-sur-Marne
- Aurore Plançon
- +33 (0)1 49 44 11 55
- aplancon@irtsidf9293.eu



Le métier

L'accompagnant éducatif et social (AES) participe à l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, des personnes âgées dépendantes, ainsi que des personnes accompagnées du fait de problématiques d'ordre social (hébergement, protection de l'enfance...). Il ou elle coopère avec l'ensemble des professionnels concernés.

L'accompagnant éducatif et social intervient en établissements ou services, à domicile ou en milieu scolaire. Au travers des actes de la vie quotidienne (repas, toilette, animation...), il ou elle accompagne individuellement les personnes. Il ou elle veille à la participation à la vie sociale et citoyenne de la personne accompagnée. L'accompagnant éducatif et social agit, au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

L'emploi

Le secteur d'aide à la personne est en plein développement, les personnes diplômées sont très recherchées. L'accompagnant éducatif et social (AES) intervient dans les lieux d'accueil collectif de personnes en situation de handicap : foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés, maisons d'accueil spécialisées (MAS), instituts médico-éducatifs (IME), écoles... Mais aussi dans les établissements accueillant des personnes âgées. Enfin, dans les établissements accueillant des enfants ou adultes dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social : maisons d'enfants à caractère social (MECS), centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)...

L'accompagnant éducatif et social intervient aussi à domicile, ainsi qu'en milieu scolaire et extra-scolaire auprès d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes porteurs de handicap.

Objectifs de la formation

- acquérir les compétences, connaissances, savoir-être... nécessaires à l'exercice d'un métier dans le champ de l'intervention sociale et plus particulièrement le métier d'accompagnant éducatif et social
- obtenir le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) – diplôme de niveau 3

Contenus de la formation

100 % des étudiants de l'IRTS ont obtenu leur DEAES en 2020.

5 domaines de formation (DF) en lien avec 5 domaines de compétences (DC) à acquérir.

- Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne – DF1
- Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité – DF2
- Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne – DF3
- Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention – DF4
- Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne – DF5

Stages pratiques 840 h : 2 ou 3 stages répartis de façon à permettre la professionnalisation sur l'ensemble des domaines de formation, socle commun et spécialité. Pour les personnes en situation d'emploi, seules 140 h sont à réaliser hors employeur.

IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

- 1 rue du 11 novembre 92120 Montrouge
- 150 avenue Paul Vaillant-Couturier 93330 Neuilly-sur-Marne

www.irts-montrouge-neuillysurmarne.eu

